

POLO MULTIRISQUE



GINKO

EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN 13758-2 (2003) + A1 (2006)



EN ISO 11612 (2015)



A1, B1, C1, F1

EN 1149-5 (2018)



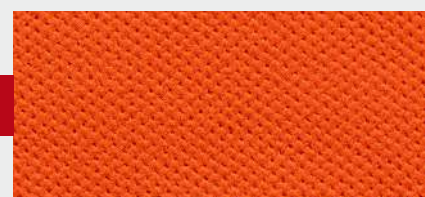
EN 61482-2 (2020)



APC 1



LES + PRODUITS



Maille double face ignifugée et antistatique. Entretien industriel possible.



Dos protégé-reins.



Col polo fermé par boutons cachés.



POLOGINKO2JM



POLOGINKO2OM



S à 3XL

Autre taille, nous consulter.



Selon ISO 15797 Méthodes 8A et 8B.



50 pièces par carton.
Emballage individuel transparent.





DESCRIPTIF DU PRODUIT

- EPI de catégorie 3 avec protection ARC ÉLECTRIQUE.
- Haute visibilité, ignifugé et antistatique.
- Entretien industriel possible.
- Col en coloris contrasté fermé par deux boutons cousus cachés.
- Manches montées.
- Pattes déportées pour détecteurs.
- Poignets contrastés réalisés dans la maille du polo.
- Bas du polo terminé par un point de recouvrement.
- Renforts d'épaules pour l'utilisation de cintre lors de l'entretien industriel.
- Deux demie-bretelles rétro réfléchissantes microbilles segmentées RETHIOTEX® 26 500-01 thermocollées.
- Deux ceintures rétro réfléchissantes microbilles segmentées RETHIOTEX® 26 500-01 thermocollées.
- Deux brassards rétro réfléchissants microbilles segmentés RETHIOTEX® 26 500-01 thermocollés.
- Pictogrammes des normes sur la manche gauche au porté.



MATIÈRES PREMIÈRES

TISSU EXTÉRIEUR

- Maille double face ignifugée et antistatique. 49% polyester FR, 30% Protex®, 20% coton, 1% fibre carbone (230 g/m²).

TRANSFERT RÉTRORÉFLÉCHISSANT

- Transfert rétro réfléchissant microbilles segmenté RETHIOTEX® 26 500-01 thermocollé.



CONFORMITÉ

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013) + A1 (2021)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 13758-2 (2003) + A1 (2006)** pour les vêtements de protection contre le rayonnement UV solaire.
Partie 2 : classification et marquage de l'habillement.
- **EN ISO 11612 (2015)** pour la protection contre la chaleur et les flammes.
- **EN 1149-5 (2008)** pour la protection contre les charges électrostatiques.
- **EN 61482-2 (2020)** pour les travaux sous tension. Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique.
Partie 2 : exigences.



PERSONNALISATION

POITRINE CÔTÉ COEUR



DOS



Avant tout lancement en production, nous réaliserons un BAT à partir du fichier vectoriel (.eps, .ai, .pdf vectorisé) que vous nous aurez transmis.

Certaines contraintes techniques nous empêchent d'effectuer votre marquage à l'emplacement souhaité. **AUTRE MARQUAGE, NOUS CONSULTER**

